app Alliance pharmaceutique pancanadienne

De nouveaux horizons

Rapport d'impact de 2024-2025

Table des matières

L'APP en bref **3**

Reconnaissance du territoire 3

Message de la direction 4

Faits saillants **5**

Le phare 6

Notre portée, en chiffres 7

Définir la voie à suivre 9

Explorer de nouveaux horizons 11

Renforcer les partenariats 13

Atteindre de nouveaux horizons **14**

Gouvernance **15**

Membres 16

Direction 16

Conseil d'administration 17

États financiers 17

Remerciements **18**

L’APP en bref

L’Alliance pharmaceutique pancanadienne (APP) est une organisation indépendante dont la principale responsabilité consiste à mener et à soutenir des négociations avec des fabricants de médicaments au nom des régimes d’assurance médicaments provinciaux, territoriaux et fédéraux. Notre organisation est dirigée par un rare collectif des régimes publics d’assurance médicaments de partout au pays, qui s’est formé pour agir comme notre conseil d’administration.

Avec le pouvoir de négociation combiné de ces administrations publiques, nous travaillons à obtenir des prix plus avantageux pour les médicaments de marque et les médicaments génériques. Le travail important que nous menons n’a jamais eu lieu à si grande échelle au Canada.

Reconnaissance du territoire

L’APP reconnaît les droits ancestraux et les droits issus de traités – ainsi que l’histoire, les forces et la diversité – des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L’APP reconnaît aussi les territoires ancestraux et non cédés des peuples autochtones du Canada. L’équipe de l’APP se situe sur plusieurs territoires traditionnels du pays et est reconnaissante de se trouver sur ces terres, d’y vivre et d’y travailler.

L’APP reconnaît également les nombreux obstacles et préjudices, tant antérieurs qu’actuels, subis par les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis pour avoir accès, ou tenter d’avoir accès, au régime de soins de santé du Canada. L’APP œuvre pour l’amélioration des résultats en matière de santé de toute la population canadienne.

Message de la direction

À chaque étape de la vie, les défis que nous relevons nous apprennent quelque chose et nous font grandir. Il est excitant d'aller vers de nouveaux horizons, et plus nous avançons dans la vie, plus nous devenons habiles à surmonter de nouveaux obstacles et à établir une feuille de route pour les suivants.

Il en va de même pour une organisation. Un retour sur la dernière année fait ressortir de nombreuses occasions où nous avons pu appuyer nos partenaires, des patient.es ainsi que la population canadienne de manière nouvelle et améliorée dans un écosystème en mutation.

Au nom du conseil d'administration, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'impact de cette année. Le thème – De nouveaux horizons – reflète les perspectives offertes par un secteur en constante évolution ainsi que nos efforts fructueux pour trouver de nouvelles façons de saisir les occasions qui se présentent et d'exceller dans notre travail.

La dernière année, de concert avec nos partenaires, nous avons contribué à façonner le paysage pharmaceutique, tant au Canada qu'à l'étranger. L'environnement politique changeant permet à l'APP de montrer que l'union fait la force. Nous demeurons une organisation non partisane qui supporte les régimes publics d'assurance médicaments de tout le pays, soit ceux des 14 gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Depuis 2010, nous avons permis des économies de quelque 28,8 milliards de dollars grâce à nos négociations avec les fabricants de médicaments, dont 4,9 milliards de dollars rien que cette année.

L'exercice 2024-2025 s'est amorcé avec le lancement de notre **Processus d'accès temporaire (PAT)**. Grâce à ce projet pilote, nous pouvons mener des négociations précoces pour de nouveaux médicaments prometteurs, pendant que la collecte de données se poursuit. Les régimes publics d'assurance médicaments peuvent ainsi accorder aux patient.es une couverture provisoire, y compris pour des médicaments destinés à de petits groupes de la population.

Nous avons toutes les raisons de tirer une grande fierté de nos réalisations de l'année. Nombre de ces réussites ont été possibles grâce au rôle d'impulsion de Dominic Tan, chef de la direction par intérim pendant une partie de l'exercice. Nous tenons à le remercier de s'être pleinement investi dans notre mandat, qui consiste à soutenir la pérennité du système de santé public.

Nous avons hâte de saisir les prochaines occasions qui se présenteront sur notre route. Nous contribuons aux premières étapes d'un programme national d'assurance médicaments et nos négociations permettent l'expansion de la liste commune de médicaments couverts par la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares. Alors que les médicaments deviennent de plus en plus sophistiqués, l'APP est prête à mener ces négociations.

Pour la prochaine année, nous nous fixerons un nouveau cap. Nous poursuivrons nos efforts porteurs et nous élaborerons notre premier plan stratégique à titre d'organisation indépendante dans l'optique que notre travail soit mondialement reconnu pour la valeur qu'il apporte à la santé publique.

Nous nous réjouissons à la perspective de voguer vers de nouveaux horizons ensemble.

Robert Shaffer
Président du conseil d'administration

Mauro Chies
Chef de la direction

Faits saillants

Le dernier exercice de l'APP s'est déroulé sous le signe de la croissance.

Nous avons accueilli notre nouveau chef de la direction et lancé une image de marque renouvelée, ce qui atteste du début d'une nouvelle ère à l'APP.

Nous avons instauré de nouveaux outils analytiques, défini une voie pour appuyer une couverture publique précoce pour des traitements prometteurs et amélioré la démarche que doivent suivre les fabricants de médicaments génériques pour déposer une demande de modification de prix.

Nous avons exploré et mis en place des occasions de collaboration et renforcé notre présence dans l'écosystème pharmaceutique, tout en relevant les défis qui se sont présentés.

L'APP est un rouage important de l'écosystème pharmaceutique canadien. Nous continuerons à agir comme figure de proue solide et à explorer de nouveaux horizons.

Le phare

Un phare émet un puissant faisceau lumineux qui guide les navires en mer. Ce signal montre une direction, un chemin à suivre dans des eaux incertaines. Pour les personnes en mer, un phare est synonyme de confiance, de persévérance et il désigne un port sûr.

Un nouveau chef de la direction

À bien des égards, une chefferie de la direction est le phare d'une organisation. Elle guide son équipe à travers les défis et les possibilités, en faisant ressortir les risques et en montrant la voie vers la réussite.

En février, nous avons accueilli Mauro Chies à la chefferie de la direction. Mauro compte plus de 20 ans d'expérience comme cadre dans le secteur de la santé, où il a agi comme phare pour différentes organisations. Étant donné sa vaste expérience et ses aptitudes reconnues de chef de file transformateur, ses compétences en matière de relations avec les partenaires et son approche centrée sur la personne, il y a tout lieu de croire que Mauro sera notre phare brillant par tous les temps.

Une nouvelle identité visuelle

Si une direction générale agit comme un phare pour une organisation, l'image de marque est le signal lumineux qui rayonne dans le monde. Comme le feu d'un phare, une identité visuelle envoie un signal fiable et reconnaissable pour guider la navigation et inspirer la confiance. En février, nous avons lancé notre image de marque rafraîchie, un jalon dans l'évolution de notre organisation.

Ce changement constitue une étape importante dans la modernisation de l'APP. Fruit d'une longue réflexion, l'actualisation de notre identité visuelle a mené à la conception d'un logo qui reflète nos valeurs. Les formes de gélules rappellent nos activités de base, soit la négociation du prix de médicaments, et leur convergence symbolise la collaboration, qui est au cœur de notre fonctionnement.

Nous tirons une grande fierté de notre travail à l'APP, et notre nouvelle identité visuelle le reflète. Pour l'avenir, cette toute nouvelle image de marque nous guidera et communiquera visuellement à nos partenaires et au public qui nous sommes.

Notre portée, en chiffres

Nos efforts pour que les régimes publics d'assurance médicaments et les patient.es obtiennent le meilleur rapport qualité-prix forment le cœur du mandat de l'APP. Nous veillons à la viabilité des programmes publics d'assurance médicaments. Cette année, nous avons dégagé de nouveaux horizons, tant du point de vue des économies réalisées que du nombre de négociations menées.

Les économies que nous permettons aux régimes publics d'assurance médicaments de réaliser constituent un indicateur significatif du travail que nous menons en partenariat avec nos membres. Les gouvernements peuvent réinvestir ces économies dans leurs régimes et programmes. Plus les économies sont grandes, plus il y a d'argent pour aider la population canadienne.

Économies

g Médicaments génériques

m Médicaments de marque

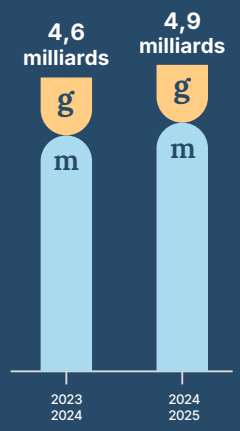

Les économies globales dont ont profité les régimes publics d'assurance médicaments grâce à l'APP en 2024-2025 sont estimées à **4,9 milliards de dollars**. Les économies pour les médicaments de marque sont estimées à **3,9 milliards de dollars**. Les économies pour les médicaments génériques sont estimées à **935 millions de dollars.**

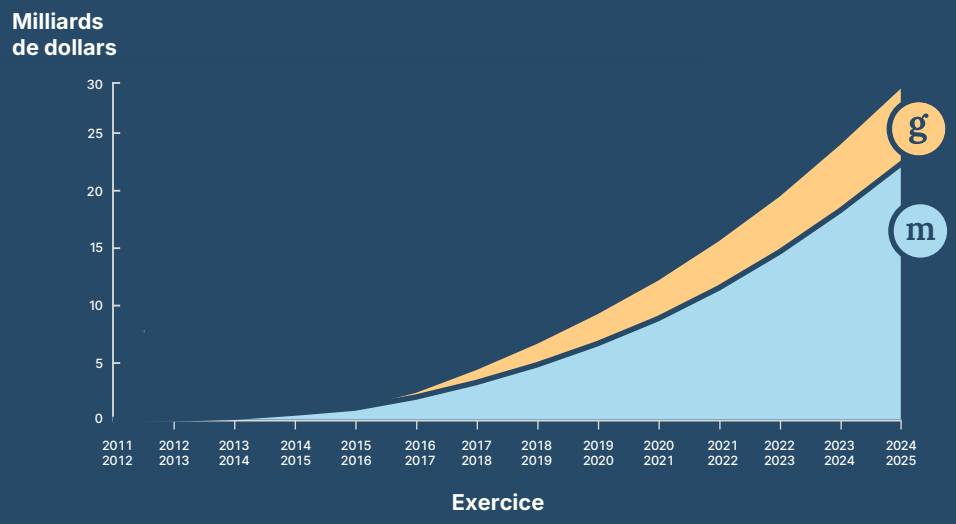

Depuis 2010, les économies cumulatives réalisées grâce à l'APP sont estimées à **28,8 milliards de dollars**.

Négociations

Notre travail se mesure aussi à partir des négociations que nous menons. Le nombre de négociations, la vitesse à laquelle elles se déroulent avec les fabricants, et le nombre d'ententes conclues sont autant d'indicateurs de l'incidence que nous avons sur le système de santé et des patient.es de partout au Canada. En 2024-2025, nous avons atteint de nouveaux sommets.

Ces améliorations sont en partie attribuables à la croissance de l'organisation, ainsi qu'à l'amélioration du processus de négociations et à de nouvelles initiatives visant à anticiper les recommandations de remboursement découlant des évaluations des technologies de la santé (ETS).

Négociations envisagées

L'étape des **négociations envisagées** correspond à celle où un médicament est pris en considération par l'APP aux fins de négociation. Durant cette période, l'APP peut s'affairer à obtenir des informations supplémentaires ou des éclaircissements, si nécessaire.

Négociations actives

L'étape des **négociations actives** correspond à celle où l'APP et le fabricant négocient activement le prix d'un nouveau médicament.

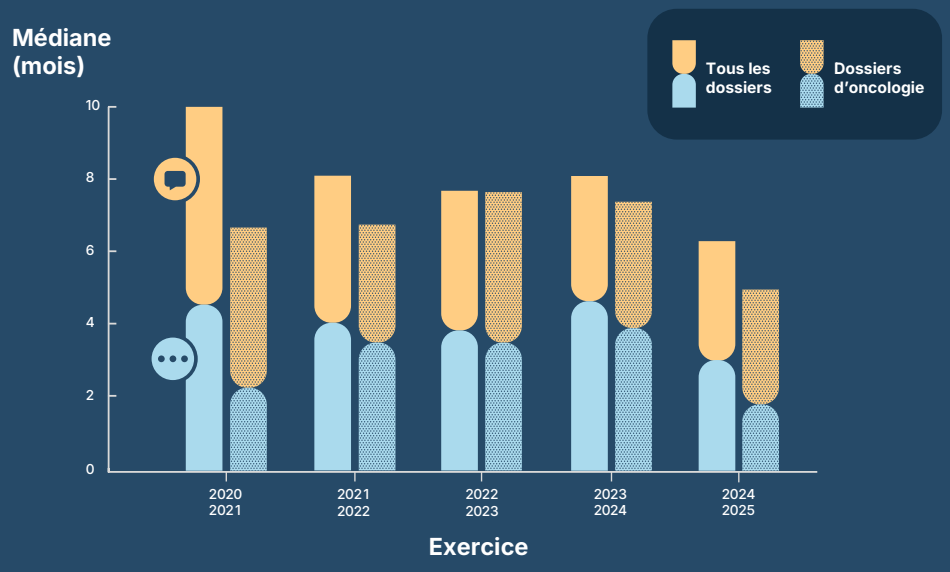

Les temps de négociations envisagées et de négociations actives ont été raccourcis par rapport à l'an dernier, s'établissant à 3 mois dans le premier cas et à 3,2 mois dans le second. Les délais pour les médicaments oncologiques ont été les plus courts, avec 1,8 mois pour les négociations envisagées et 3,2 mois pour les négociations actives. Durant l'exercice 2024-2025, les temps de négociations actives ont connu un record de rapidité.

Nous continuons à tenir des négociations pour un nombre grandissant de médicaments chaque année. Le nombre de négociations a augmenté de **35 %** au cours du dernier exercice. En parallèle, le nombre d'ententes conclues a augmenté de **27 %**.

Définir la voie à suivre

L'anticipation et la préparation comptent pour une bonne part de notre succès. L'APP met des plans en place pour soutenir tant l'organisation que les entités avec qui nous travaillons étroitement, et nous révisons et ajustons ces plans au besoin. D'année en année, nous avons amélioré les indicateurs clés de notre travail, y compris nos temps de négociation. Mais nous savons qu'il est toujours possible de faire mieux et qu'on compte sur nous pour y arriver. Cette année, nous avons établi plusieurs façons de raccourcir les temps avant que les médicaments ne parviennent aux personnes qui en ont besoin, et nous continuerons à améliorer nos façons de faire.

Nouvelle voie : PAT

L'APP veille assidûment à ce que le prix des nouveaux médicaments soit négocié en temps opportun. Nous voulons que la population puisse avoir accès aux bons médicaments, au bon moment et au bon prix. Pour ce faire, l'APP cherche à accélérer les temps totaux des voies de négociation existantes et à élaborer de nouvelles voies adaptées à la variété de médicaments pour lesquels nous négocions le prix.

Le PAT est un projet pilote grâce auquel certains médicaments prometteurs peuvent être couverts hâtivement et provisoirement par les régimes publics pendant que des essais de longue haleine sont en cours. Des regroupements de clinicien.nes et de patient.es ainsi que des fabricants de médicaments ont participé à l'élaboration de ce processus. En 2024-2025, nous avons réussi notre première négociation conformément au PAT : en tout juste 3 mois, l'APP et le fabricant sont parvenus à une entente. Des régimes publics ont commencé à couvrir le médicament peu après.

Nouveaux outils de navigation

Démarche centralisée pour les demandes de changement de prix

Cette année, l'équipe chargée des médicaments génériques a mis en place le **processus centralisé de changement de prix**, qui se veut un moyen simplifié et accéléré pour les fabricants de médicaments génériques de soumettre les demandes annuelles de modification de prix. Conformément à cette nouvelle démarche, les fabricants soumettent une demande unique directement à l'APP, plutôt qu'à chaque régime public d'assurance médicaments.

Cette façon de faire facilite les demandes d'établissement de prix et le partage d'informations avec les administrations gouvernementales.

Prévision des recommandations découlant des ETS

L'APP a mis au point un système lui permettant d'anticiper le nombre de recommandations de remboursement qui lui seront soumises après les ETS. L'outil prévoit les ETS afin de bien planifier les efforts de négociation chaque mois et aussi de se préparer aux périodes exigeant la mobilisation de ressources importantes.

Outils pour les fabricants

Notre équipe a élaboré un nouvel outil à l'intention des fabricants qui uniformise les discussions ayant lieu lors de la première rencontre de négociation et qui garantit la clarté du processus pour toutes les parties concernées.

Cette année, pour améliorer la communication avec les fabricants, nous avons aussi mis en place une boîte de réception électronique pour les demandes de renseignements sur les médicaments de marque. Les fabricants peuvent maintenant écrire directement par courriel à l'équipe chargée des médicaments de marque pour lui envoyer des formulaires, lui poser des questions et lui soumettre des documents.

Les outils, les voies de négociation et les initiatives que nous avons conçus et adoptés s'inscrivent dans nos efforts de planification globale pour continuer à progresser. Ils indiquent le chemin parcouru et tracent la meilleure voie à suivre pour l'amélioration des processus de notre organisation et de nos partenaires.

Explorer de nouveaux horizons

Il est vrai que la seule constante dans la vie est le changement. Notre organisation s'est efforcée d'être plus sensible aux changements d'envergure du secteur et de s'y adapter avec plus de souplesse. Nous tirons des leçons, nous nous adaptons et nous restons à l'affût de possibilités dans un secteur en pleine transformation.

Programme national d'assurance médicaments

L'évolution rapide du paysage pharmaceutique nous a permis non seulement d'ouvrir de nouveaux horizons, mais aussi de contribuer à les dessiner.

À l'automne 2024, notre chef de la direction par intérim de l'époque, Dominic Tan, a pris la parole devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie lors d'une audience sur le programme national d'assurance médicaments, avant que la *Loi sur l'assurance médicaments* ne reçoive la sanction royale. Il a souligné l'importance des négociations sur le prix des médicaments pour assurer la viabilité du régime public et a expliqué que l'APP devra jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce programme.

Comme Dominic l'a expliqué, nous possédons « le savoir-faire et l'expérience nécessaires pour négocier le prix des médicaments pour tous Canadien.nes dans le cadre d'un régime national d'assurance médicaments. Il s'agirait d'une extension de notre système déjà performant. Nos interventions portent leurs fruits. »

Depuis que la *Loi sur l'assurance médicaments* a reçu la sanction royale à la fin de 2024, l'APP travaille étroitement avec des partenaires pour élaborer une stratégie d'achat en masse et une liste de médicaments essentiels. Nous avons aussi collaboré avec des groupes comme le Comité d'experts en matière d'assurance médicaments nationale, qui est chargé de conseiller le gouvernement sur le fonctionnement et le financement d'un programme d'assurance médicaments national, universel et à payeur unique au Canada.

Stratégie visant les médicaments pour le traitement des maladies rares

En 2023, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement de la première étape de la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares, dont l'objectif consiste à rendre les médicaments efficaces contre les maladies rares plus accessibles et abordables partout au pays. L'APP a mené avec succès des négociations pour tous les médicaments inclus sur liste commune de médicaments de Santé Canada pour le traitement de maladies rares.

En 2024-2025, nous avons négocié le prix de :

- Epkinly (epcoritamab) contre le lymphome diffus à grandes cellules B récidivantes ou réfractaires
- Koselugo (selumetinib) contre la neurofibromatose de type 1
- Oxlumo (lumasiran) contre l'hyperoxalurie primaire de type 1
- Welireg (belzutifan) contre la maladie de von Hippel-Lindau
- Yescarta (axicabtagene ciloleucel) contre le lymphome folliculaire et pour un traitement de deuxième intention du lymphome B diffus à grandes cellules ou du lymphome B à grandes cellules de haut grade

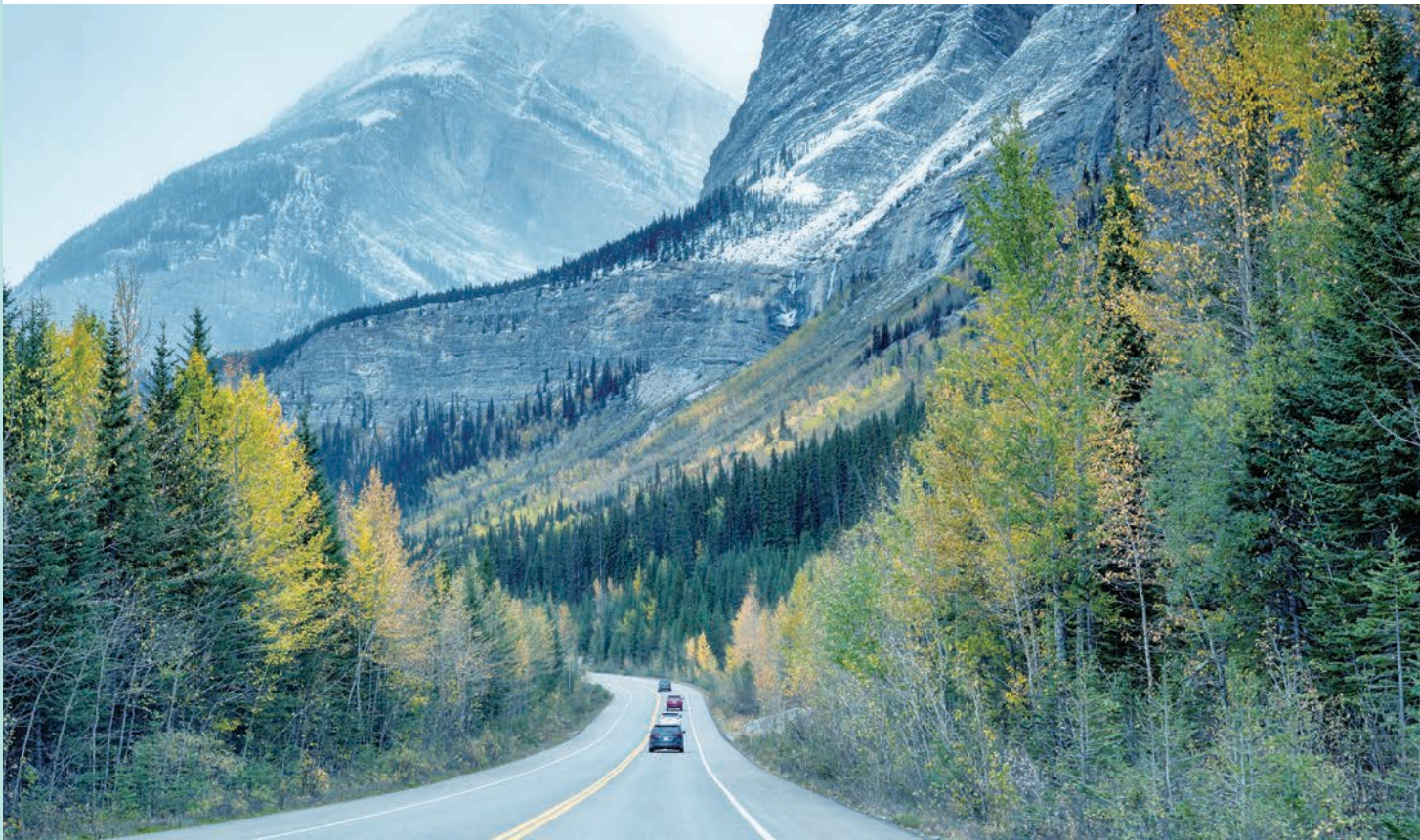

Renforcer les partenariats

Nous continuons à apprendre des autres tout autant que de notre expérience. Nos partenaires de l'écosystème pharmaceutique suivent des voies parallèles avec des objectifs semblables, et nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Dans cet esprit, l'APP a choisi de renforcer et de nouer des partenariats pour partager nos connaissances et pouvoir profiter de l'expérience des autres.

En 2024-2025, nous avons profité des occasions de rencontrer en tête-à-tête ou lors d'évènements divers partenaires du Canada et de l'étranger et de dialoguer avec eux. Nous avons livré des exposés à divers congrès et symposiums pour présenter nos initiatives, telles que le PAT, et parler de l'évolution de l'APP et de nos processus de négociation.

Alors que nous continuons de suivre les politiques économiques mondiales qui façonnent notre secteur, nous nous efforçons d'apprendre de nos partenaires étrangers et de diffuser nos connaissances. Tous ensemble, nous sommes plus forts.

En 2024-2025, nous avons profité des occasions de rencontrer des partenaires du Canada et de l'étranger.

Atteindre de nouveaux horizons

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. L'écosystème pharmaceutique, en constante évolution, nous réservera de nouvelles occasions et de nouveaux défis. Pour l'année à venir, il est certain que nous continuerons à être un partenaire solide et non partisan qui assiste les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral dans leurs négociations en vue d'obtenir de meilleurs prix pour les médicaments. Nous relèverons les défis qui surgiront et établirons une feuille de route à partir de notre nouveau plan stratégique. Celui-ci guidera l'évolution de l'organisation. Notre effectif croissant, avec ses compétences variées, est prêt à répondre aux demandes qui se multiplient.

Nous sommes en bonne position pour apporter notre soutien aux occasions qu'offriront les initiatives pancanadiennes, notamment le programme national d'assurance médicaments et la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares. Nous demeurerons flexibles et réagirons selon les besoins.

Nous savons que l'une des façons de nous préparer à de nouveaux horizons consistera à nous entourer des bonnes personnes. Dans le cadre de notre nouveau plan stratégique, nous miserons sur la mobilisation accrue de nos partenaires au pays et à l'étranger. Il est essentiel d'écouter des voix diverses, et nous allons entretenir des relations variées.

À l'échelle mondiale, nous renforcerons notre collaboration avec d'autres pays pour échanger des pratiques exemplaires et dégager des points de référence plus solides.

Il est important de tenir compte des expériences vécues par les patient.es et leurs proches pour bien comprendre le paysage pharmaceutique du Canada. Nous tisserons des liens plus serrés avec ces personnes parce qu'elles peuvent nous parler d'expérience de l'incidence que certains médicaments ont sur la qualité de vie.

Nous travaillons déjà avec les régimes publics d'assurance médicaments, et nous continuerons à le faire, pour trouver des moyens d'améliorer les processus de négociation. Nous nous affairons à consigner par écrit des voies et à en ajouter pour garantir que les médicaments sont négociés rapidement et à des prix permettant au système de santé de rester viable.

L'APP vit une période palpitante. Notre secteur connaît une période de croissance et de changement, et nous serons là pour saisir les occasions qui se présentent au cours de l'année à venir.

Gouvernance

Membres

Les membres de l'APP comprennent les régimes publics d'assurance médicaments de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du gouvernement du Canada (Services de santé non assurés, Service correctionnel Canada, ministère de la Défense nationale et Anciens combattants Canada).

Direction

* au 31 mars 2025

Chef de la direction	Mauro Chies
Chef de la direction adjointe	Dominic Tan
Directrice générale, Communications	Geneviève C. Gagnon
Directrice générale, Services intégrés	Gavrielle Tran

Conseil d'administration

* au 31 mars 2025

Alberta	Leann Wagner, sous-ministre déléguée Services de santé primaires et préventifs
Colombie-Britannique	Ian Rongve, sous-ministre adjoint Division des services pharmaceutiques, de laboratoire et de sang
Île-du-Prince-Édouard	Trevor J. Paynter, directeur Services Pharmaceutiques, département de la Santé et du Mieux-Être
Manitoba	Robert Shaffer (président), sous-ministre adjoint Division des assurances, Santé Manitoba
Nouveau-Brunswick	Éric Levesque, sous-ministre délégué Services communautaires, francophones, pharmaceutiques et aux médecins
Nouvelle-Écosse	Sheila MacLeod, directrice exécutive principale Programmes d'avantages sociaux et admissibilité
Nunavut	Carmine Nieuwstraten, directrice générale (pharmacie) Ministère de la Santé
Ontario	Patrick Dicerni, sous-ministre adjoint Division des programmes de santé et de la prestation des services
Québec	Dominic Bélanger, directeur Direction des affaires pharmaceutiques et du médicament
Saskatchewan	Chad Ryan, sous-ministre adjoint Cabinet du sous-ministre, ministère de la Santé
Terre-Neuve-et-Labrador	Pam Barnes (vice-présidente), directrice Programmes de médicaments sur ordonnance et services
Territoires du Nord-Ouest	Luke Spooner, chef de projet principal Gestion des produits pharmaceutiques
Yukon	Cathy McNeil, sous-ministre adjointe Division de l'innovation, de la qualité et du rendement
Gouvernement fédéral	Scott Doidge, directeur général Services de santé non assurés

États financiers

Les états financiers vérifiés seront affichés sur le site Web de l'APP après leur approbation par nos membres à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra à l'automne 2025.

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué aux réalisations de l'APP au cours du dernier exercice. Les idées, contributions et perspectives d'un vaste éventail de partenaires et d'entités qui nous appuient nous ont permis de remplir notre important mandat.

Nous avons de multiples raisons de célébrer ensemble.

Nous tenons à remercier les membres de notre conseil d'administration. Leur vision et leur soutien guident notre navire par tous les temps. Nous leur vouons toute notre reconnaissance pour leurs contributions.

Nous voulons souligner le travail de Dominic Tan, qui a assumé les fonctions de chef de la direction par intérim pendant une partie de l'année et qui a permis à l'organisation d'atteindre et d'explorer de nouveaux rivages.

Notre périple s'est déroulé sans encombre grâce à notre extraordinaire équipe, qui se compose du personnel de l'APP, des responsables des programmes de médicaments de tout le pays et de nos membres. Perspicaces, passionnées et déterminées à obtenir d'excellents résultats, ces personnes savent aussi répondre aux besoins de tous les régimes publics d'assurance médicaments du Canada. À mesure que nous continuerons à grandir ensemble, nous pouvons espérer d'autres réalisations incroyables.

L'APP n'est qu'un maillon dans le vaste processus de remboursement des médicaments au Canada. Nous désirons remercier Santé Canada, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'Agence des médicaments du Canada et l'Institut national d'excellence en santé et en services pour leur aide. Ensemble, nous continuons à tisser de solides relations qui nous permettent d'accomplir nos missions respectives.

Nous souhaitons également souligner l'engagement et la passion de diverses parties prenantes, tant à titre individuel que collectif – qu'il s'agisse des fabricants de médicaments, des patient.es ou encore des clinicien.nes. Nous espérons maintenant renforcer nos relations et trouver de nouvelles façons de collaborer et de travailler plus étroitement ensemble pour atteindre nos objectifs communs.

Nous avons la chance de pouvoir travailler avec un groupe de personnes incroyables, à tous les niveaux et dans le cadre de partenariats. C'est ensemble que nous relèverons les nouveaux défis et que nous saisirons les occasions qui se présenteront.

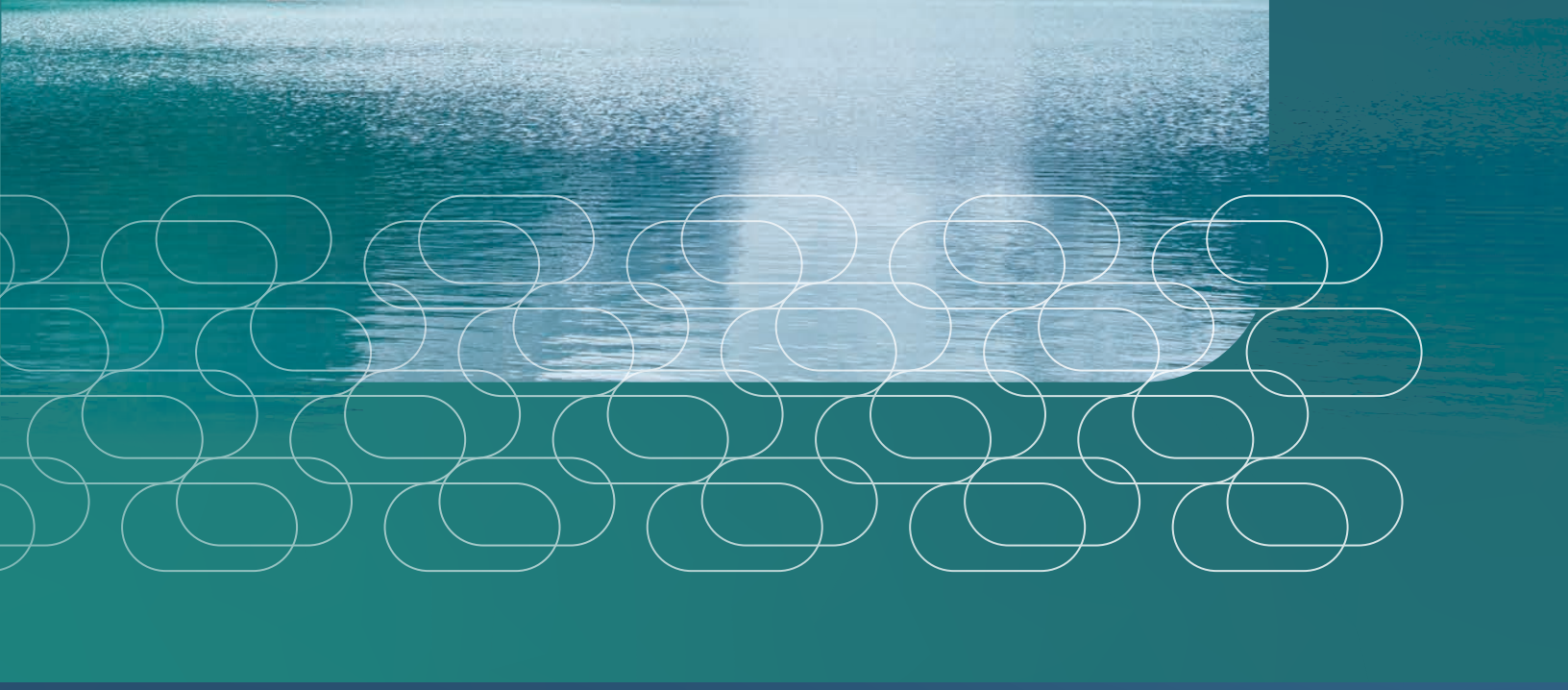

Alliance pharmaceutique pancanadienne

pcpacanada.ca

info@pcpacorp.ca

linkedin.com/company/pan-canadian-pharmaceutical-alliance

Le présent rapport comprend des déclarations prospectives qui reflètent les attentes et les hypothèses actuelles concernant l'avenir de l'APP et du milieu pharmaceutique. Il ne faut pas voir ces déclarations comme la garantie d'une orientation ou de travaux futurs puisque l'évolution rapide du paysage peut changer la conjoncture ou les priorités de l'APP.